

ARCHEVÊCHÉ DE STRASBOURG
CAISSE DE SOLIDARITÉ SACERDOTALE

**MESSAGE IMPORTANT
À TOUS LES PRÊTRES ET FUTURS PRÊTRES**

Chers confrères,

Au début de cette nouvelle année, nous vous présentons nos meilleurs vœux de santé et de bonheur. Puisse 2020 vous apporter toutes satisfactions dans votre ministère et dans tout ce qui fait votre vie.

Il est rappelé que la caisse de solidarité a pour but de se soutenir mutuellement, même au plan financier. **Si pour l'instant vous n'en n'avez pas encore eu l'utilité, l'occasion pourra vraisemblablement se présenter.**

Attributions de la caisse de solidarité :

- prêts sans intérêt, uniquement destinés aux besoins personnels des cotisants dans le cadre de leur ministère en Alsace (achat de véhicule par exemple). Les remboursements s'effectuent par virement bancaire ;
- allocations (première installation, déménagement, frais de formation, frais d'hospitalisation par exemple) ;
- aides aux prêtres Fidei donum.

Veillez aussi consulter *L'Église en Alsace* de juin 2016, pages 4 à 6

Pour devenir membre de la caisse de solidarité et bénéficier ultérieurement de ses aides, il est nécessaire d'avoir cotisé depuis plus d'un an (barème et modalités au verso).

ATTENTION ! NOUS CHANGEONS DE BANQUE. Les confrères qui effectuent des virements sont priés de contacter leur banque afin de procéder à la modification (RIB au verso).

Contacts : Antoine HAEUSSLER, président, Gabriel GIRROY, trésorier

BARÈME DES COTISATIONS 2020

Revenus mensuels	Cotisation mensuelle
1.100 - 1.300 €	6,00 €
1.301 - 1.500 €	8,00 €
1.501 - 1.700 €	10,00 €
1.701 - 1.900 €	12,00 €
1.901 - 2.100 €	14,00 €
2.101 - 2.300 €	16,00 €
> 2.300 €	18,00 €

Le montant de la cotisation reste inchangé par rapport à l'an passé.

Il est préférable de payer les cotisations par versements trimestriels, semestriels ou annuels :

- en utilisant le *Bordereau des sommes reversées à l'archevêché* ;
- ou par virement bancaire en faisant mentionner le libellé "Cotisation + votre nom" (RIB ci-dessous) ;
- ou par chèque au nom de "Solidarité sacerdotale" adressé au Service comptabilité de l'archevêché en indiquant dans le courrier "Cotisation solidarité sacerdotale".



Crédit Mutuel					
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE					
Identifiant national de compte bancaire - RIB					
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	
10278	01084	00019132016	20	EUR	Domiciliation CCM STRASBOURG GUTENBERG
Identifiant international de compte bancaire					
IBAN (International Bank Account Number)				BIC (Bank Identifier Code)	
FR 76 10278010840001913201620				CMCI FR 2A	
Domiciliation			Titulaire du compte (Account Owner)		
CCM STRASBOURG GUTENBERG			CAISSE SOLIDARITE SACERDOTALE		
2 RUE DES HALLEBARDES			MENSE EPISCOPALE		
CS 80016			16 RUE BRULEE		
67060 STRASBOURG CEDEX			67081 STRASBOURG CEDEX		
TÉL: 03 88 25 40 50					
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de virements ou de prélèvements de votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards.				PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ	